



Communiqué



Réunion antimines à Genève commémore 20 ans d'une interdiction historique

Genève le 8 juin – Les réunions intersessions de 2017 de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, ou Convention d'Ottawa, ont débuté aux Nations Unies à Genève. La réunion du 8 au 9 juin rassemble près de 300 délégués de plus de 70 gouvernements et 12 organisations internationales et non gouvernementales, y compris celles qui représentent des survivants d'explosions de ces armes.

S.E. Thomas Hajnoczi, Ambassadeur d'Autriche auprès de l'ONU à Genève, préside la réunion qui aborde l'application des actions en termes de déminage, destruction de stocks, conformité, assistance aux pays touchés par les mines et assistance aux victimes, que les États parties ont convenu d'entreprendre entre 2014-2019, en vue d'un monde sans mines d'ici 2025. Certains des pays les plus touchés par les mines dans le monde, dont l'Afghanistan, l'Angola, la Bosnie-Herzégovine, le Cambodge, la Colombie et l'Irak, présentent des mises à jour de leurs efforts de déminage.

Cette évaluation de mi-année est également une occasion pour les États de se préparer au rassemblement annuel d'experts et responsables de l'action contre les mines, qui se tiendra du 18 au 22 décembre aux Nations Unies à Vienne.

20e anniversaire de la signature de la Convention

Pour démarrer les célébrations des 20 ans de l'adoption et signature de la Convention, les représentants des gouvernements et de la société civile participent à un événement symbolique sous la «Broken Chair» à Genève. La sculpture, qui est un symbole des nombreuses victimes de mines, a été commandée par Handicap International Suisse et placée devant les Nations Unies pour encourager les États à signer le traité en 1997. M. Rémy Pagani, Maire de la Ville de Genève, ville qui accueille le Secrétariat de la Convention, participe également à l'événement.

L'Autriche, qui préside actuellement la Convention, faisait partie d'un *groupe central* d'États qui, conjointement avec la société civile, a propulsé un traité visant à interdire l'utilisation, le stockage, la production et le transfert de mines antipersonnel et à assurer leur destruction. Le traité est aussi devenu le premier instrument humanitaire et de désarmement à reconnaître les droits des victimes de l'arme en question. L'Autriche a rédigé le texte qui a servi de base aux négociations; l'un des auteurs du texte était l'actuel Président de la Convention, l'Ambassadeur Hajnoczi, qui à l'époque dirigeait le Département autrichien du désarmement.

Une douzaine d'États, y compris des donateurs traditionnels et ceux affectés par les mines, ont soutenu une interdiction des mines antipersonnel. Un *groupe central* composé par **l'Autriche, la Belgique, le Canada, l'Allemagne, la Norvège, l'Afrique du Sud et la Suisse** a contribué à favoriser les négociations et à organiser des conférences diplomatiques qui ont finalement abouti à l'adoption de la Convention à Oslo en septembre 1997. Plus tard, du 3 au 4 décembre, la Convention a été signée à Ottawa. A ce jour, il y a 162 États parties à la Convention, représentant plus de 80% des pays du monde ; plus de 51 millions de mines antipersonnel ont été détruites.

Pour leur détermination en faveur de la création de la Convention, la coalition d'organisations non gouvernementales nommée la *Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres*, et sa coordonnatrice Jody Williams, ont reçu le prix Nobel de la paix en 1997.